

COMPTE RENDU DE RÉUNION

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET
DE LA PREVENTION DES RISQUES
Direction de l'eau,
des milieux et des paysages

Dossier suivi par :
Astrid PICHODO

Date : 14 décembre 2012
Heure de début : .. 9 h 30
Heure de fin : 12 h
Lieu : Centre administratif
Jean Monnet

N/réf. : MB/AP/MB
PJ : 2

COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

Présents : Confère liste d'émargement.

Monsieur Marc BERNIER (Président de la commission locale) de l'eau ouvre la séance et présente l'ordre du jour de la réunion.

Le diaporama de la réunion est disponible sur le site Internet du SAGE (rubrique : la CLE/réunions de la CLE).

Monsieur Marc BERNIER rappelle les objectifs et les principes de la révision et présente l'ensemble des projets de documents du SAGE Mayenne révisé.

1. Validation de l'état des lieux

Monsieur Marc BERNIER rappelle que le projet d'état des lieux a été envoyé à l'ensemble des membres de la CLE afin de recueillir leurs observations éventuelles. 3 avis ont été retournés à la cellule d'animation.

Madame Véronique RIOU rappelle le cadre réglementaire et la méthode d'actualisation de l'état des lieux.

Mademoiselle Astrid PICHODO présente le contenu de l'état des lieux.

Les observations reçues et les propositions de modifications sont soumises à la CLE.

➤ **Partie II.2 - Prélèvements en eau**

- *préciser la nature des ressources prélevées à l'étiage pour chaque usage (AEP, industrie et irrigation).*

Monsieur Jean BARREAU souligne que les prélèvements pour les besoins de l'irrigation sont corrélés avec les conditions météorologiques.

Centre administratif Jean Monnet
BP 1429
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 59 96 05
☎ 02 43 59 96 38
✉ astrid.pichodo@cg53.fr

www.sagemayenne.org

➤ **Partie III.1- Ecosystèmes aquatiques et milieux naturels**

Monsieur Christophe BECHU indique que, sur la carte 21, 30 ouvrages sont identifiés sur l'Ernée alors qu'il n'en existe que 25.

Il est précisé que la base de données ayant servi à l'établissement de cette carte est la base « référentiel des obstacles à l'écoulement » de l'ONEMA qui nécessite d'être actualisée et complétée. La disposition 1B-1 du SAGE prévoit cette mise à jour à partir des données issues du terrain et en particulier des diagnostics réalisés dans le cadre des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau.

Monsieur Christophe BECHU précise que la commune de JUVIGNÉ a réalisé un inventaire des zones humides qui a été suivi par le SAGE Vilaine.

➤ **Partie III.2 - Gestion quantitative des ressources en eau**

- *inverser les stations d'Ernée et d'Andouillé sur la carte 30.*

➤ **Partie III.3 - Qualité des eaux**

- *actualiser les données sur la qualité des eaux et compléter l'état des lieux avec des tableaux synthétiques (moyenne, minimum, maximum, ...).*

Monsieur Christophe BECHU indique que les différentes actions mises en place sur le bassin de l'Ernée afin d'améliorer la qualité de l'eau et les milieux aquatiques ont eu un effet positif depuis 2008.

Mademoiselle Astrid PICHODO précise que les objectifs de bon état par masse d'eau sont définis par le SDAGE et doivent être repris par le SAGE. Des objectifs plus stricts peuvent être fixés par le SAGE pour certains paramètres si cela est justifié et en cohérence avec les enjeux du bassin et les objectifs fixés par le SDAGE.

Mademoiselle Astrid PICHODO rappelle que l'état des lieux du SDAGE a mis en évidence le respect du bon état des eaux vis-à-vis du paramètre nitrates pour la majorité des masses d'eau du bassin de la Mayenne.

Monsieur Jean BARREAU souligne que, pour le paramètre nitrates, le seuil de bon état des eaux a été fixé à 50mg/l et que celui-ci ne doit pas être remis en cause.

Monsieur Roger FAVERAIS précise que les évolutions saisonnières des concentrations en nitrates sont particulièrement marquées sur la rivière la Mayenne. Les chutes de concentration en période estivale sont notamment dues à la consommation des nitrates par les algues lorsqu'il y a des phénomènes d'eutrophisation. Aussi, seules les valeurs hivernales sont à prendre en compte pour mettre en évidence l'évolution de la qualité des eaux pour le paramètre nitrates.

Monsieur Jean-René PELLUAU souligne qu'entre 1998 et 2008, les concentrations en nitrates sur la rivière la Mayenne sont toujours inférieures à 50mg/l.

- *compléter les données sur l'évolution des concentrations en nitrates sur la rivière la Mayenne en période hivernale.*
- *préciser que les pics de concentration de phosphore sont notamment liés au lessivage des sols et aux ruissellements.*
- *préciser que des pics de pesticides totaux supérieurs aux normes sont parfois observés et notamment sur la Colmont et l'Ernée.*

Lors des réunions de concertation, la CLE a souligné le besoin d'améliorer la connaissance concernant l'utilisation des pesticides. Ainsi, la disposition 9B-1 du projet de SAGE vise à renforcer cette connaissance.

Monsieur Jean BARREAU indique que la chambre d'agriculture dispose de données sur cette thématique qu'elle pourra transmettre à la CLE.

- *compléter les données concernant l'évolution de la qualité des eaux souterraines vis-à-vis du paramètre nitrates avec des exemples de captages représentatifs du bassin.*

➤ **Partie IV- Exposé des principales perspectives de mise en valeur**

- *préciser que l'inertie des milieux conduit à une restauration lente de la qualité des eaux en particulier pour les eaux souterraines.*

➤ **Partie V- Evaluation du potentiel hydroélectrique par zone géographique**

- *rappeler que l'évaluation du potentiel hydroélectrique du bassin Loire-Bretagne prend uniquement en compte les hauteurs de chutes supérieures à 2 m et les puissances minimales équipables supérieures à 100 kW.*
- *préciser, pour les projets en cours, que ponctuellement, sur les affluents, des installations d'une puissance installée nettement plus faible que sur la Mayenne, peuvent répondre aux besoins locaux de quelques personnes. Toutefois, comme sur la Mayenne, les obligations réglementaires relatives au classement des cours d'eau sont à respecter.*

Monsieur Bernard BELLIER souligne la présence d'installations sur les affluents de la Mayenne. Il précise qu'un équipement permettant de produire de l'hydroélectricité à petite échelle est rentabilisé au bout de 20 ans.

Monsieur Marc BERNIER soumet l'état des lieux du SAGE, auquel sera apporté les modifications précitées, à l'avis de la CLE.

Vote :

Nombre de votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

2. Présentation des projets de documents du SAGE

Monsieur Marc BERNIER rappelle les différentes étapes d'élaboration du projet de SAGE et souligne qu'un travail important de concertation a été réalisé pour la révision de ce schéma.

Madame véronique RIOU présente le travail mené depuis les réunions de concertation de mars.

Concernant la méthodologie de révision, monsieur Bernard BELLIER aurait souhaité qu'un représentant du collège des usagers soit présent dans le groupe technique de rédaction.

Monsieur Joseph GUILBAUD rappelle que le choix a été fait d'avoir un groupe de rédaction relativement restreint afin que celui-ci soit opérationnel.

Les membres de la CLE soulignent que la méthode de travail mise en place a bien fonctionné. Elle a permis d'avancer rapidement sur la rédaction des projets de documents et d'échanger sur les différentes observations formulées par la CLE.

Mademoiselle Astrid PICHODO présente le contenu des différents projets de documents.

Le projet de plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) contient 65 dispositions. Certaines d'entre elles ont été modifiées ou complétées afin de prendre en compte les attentes de la CLE mais aussi les demandes du SDAGE, certaines précisions juridiques ou des ajustements liés à l'applicabilité des dispositions. Le projet de document a également été complété avec la synthèse de l'état des lieux et l'évaluation des moyens financiers.

Lors des réunions de concertation de mars, la CLE a étudié une règle du règlement. Depuis, le projet de règlement a été complété suite aux observations du cabinet juridique et des services de l'Etat. Il contient 2 règles qui visent la création et la gestion des plans d'eau.

Le projet de rapport de présentation permet d'expliquer de façon synthétique la démarche SAGE et le contexte de la révision.

Le projet de rapport environnemental est destiné à accompagner la consultation du public. Il sera également soumis pour avis à l'autorité environnementale.

Monsieur Marc BERNIER indique que les projets de documents vont être remis en version papier en fin de réunion. Ils seront envoyés par courrier aux membres de la CLE absents.

Il présente le calendrier de finalisation de la révision du SAGE :

- 31 janvier 2013 : retour des observations sur les projets de documents,
- réunion du bureau le 15 février 2013 : avis et prise en compte des observations de la CLE,
- réunion de la CLE le 15 mars 2013 : validation du projet de SAGE.

Madame Véronique RIOU précise que le quorum des deux tiers des membres présents est requis pour l'adoption du projet de SAGE par la CLE.

3. Rapport annuel d'activités 2011

Monsieur Marc BERNIER rappelle que la CLE établit un rapport sur ses travaux et activités chaque année. Il précise que ce document a été présenté au bureau.

Mademoiselle Astrid PICHODO présente le contenu du rapport annuel d'activités 2011.

Les études réalisées en 2011 correspondent à l'appui à la concertation et l'accompagnement juridique menés dans le cadre de la révision du SAGE.

Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET précise que 70% du territoire ligérien est couvert par un contrat régional de bassin versant (CRBV).

Monsieur Marc BERNIER soumet le rapport d'activités de l'année 2011 à l'avis de la CLE.

Vote :

Nombre de votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

4. Consultation sur les questions importantes du SDAGE

Monsieur Marc BERNIER rappelle le contexte de la consultation de la CLE sur les questions importantes du SDAGE Loire-Bretagne.

Mademoiselle Astrid PICHODO présente les questions importantes et les pistes d'action identifiées par le comité de bassin ainsi que les différents points mis en avant par l'analyse technique du dossier de consultation.

➤ Pistes d'actions proposées pour l'enjeu qualité

Monsieur Joseph GUILBAUD souligne l'importance des actions qui visent la préservation du bocage et le maintien des surfaces en herbe. Il rappelle le rôle de l'élevage dans le maintien des prairies et craint que, dans le contexte actuel, ces surfaces soient remplacées au profit des surfaces cultivées.

Monsieur Jean-René PELLUAU s'inquiète de l'application des nouvelles normes CORPEN qui aura sans doute pour conséquence une diminution du nombre d'animaux à pâturer et donc une mise en culture des surfaces en herbe. Aussi, cette nouvelle réglementation risque de conduire à l'effet inverse de celui escompté.

Dans ce cadre, monsieur Jean-Pierre LE SCORNET met en avant l'importance de renforcer la cohérence entre les différentes politiques.

Monsieur Jean BARREAU attire l'attention sur les conséquences économiques de la disparition de l'élevage en Mayenne avec notamment un risque pour les emplois de l'industrie agro-alimentaire.

La CLE souligne l'importance de renforcer les actions en faveur du maintien des surfaces en herbes et de la préservation du bocage.

➤ **Pistes d'actions proposées pour l'enjeu milieux**

Dans le cadre de la concertation, la CLE a mis en avant l'importance de mener les actions sur les cours d'eau en concertation avec l'ensemble des acteurs concernées et à l'échelle des sous-bassins, échelle de travail cohérente pour la restauration des milieux aquatiques. Il est proposé de porter à la connaissance du comité de bassin ce point d'attention qui n'est pas mentionné dans les pistes d'action.

Monsieur Roger MAROT indique que les actions de restauration des rivières ont été engagées en s'appuyant sur le SDAGE et le SAGE. Aussi, il est important que ces 2 schémas soient en concordance et ne remettent pas en cause le travail engagé.

➤ **Pistes d'actions proposées pour l'enjeu quantité**

Il est proposé de rappeler l'importance de mener des actions d'économie d'eau sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne et pas uniquement sur les secteurs en déficit ou en déséquilibre.

De plus, les opérations visant la préservation et la restauration du bocage sont également une piste d'action pour améliorer la gestion des ruissellements et donc limiter les inondations.

➤ **Pistes d'actions proposées pour l'enjeu gouvernance**

Les membres de la CLE soulignent la nécessité de simplifier les différentes strates administratives compétentes en matière de gestion de l'eau et de renforcer de la coordination entre les différents services.

La communication et la mise en valeur des actions positives réalisées et des exemples concrets sont des pistes d'action importantes à renforcer.

Avis sur les questions importantes du SDAGE :

L'avis suivant est soumis au vote de la CLE :

La CLE est d'accord avec les questions importantes auxquelles le SDAGE devra répondre pour aller vers le bon état ainsi que les pistes d'action proposées par le comité de bassin.

Elle souligne que ces propositions sont globalement en cohérence avec les enjeux et les moyens d'action définis dans le cadre de la révision du SAGE Mayenne.

Cependant, à l'issue des échanges, la CLE a identifié plusieurs pistes d'action importantes à développer ou renforcer qu'elle souhaite porter à la connaissance du comité de bassin (présentées ci-dessus).

L'avis de la CLE et les propositions de piste d'action sont repris dans la délibération jointe au compte-rendu.

Vote :

Nombre de votants : 29

Pour : 28

Contre : 1

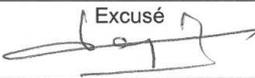
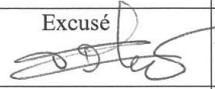
Abstention : 0

Le Président de la commission locale de l'eau,



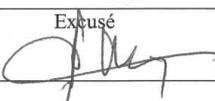
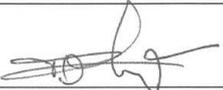
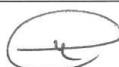
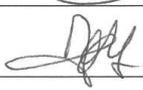
Marc BERNIER

Commission locale de l'eau du bassin de la Mayenne - Réunion du 14 décembre 2012

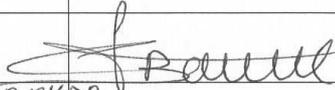
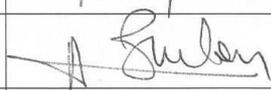
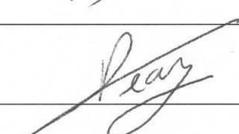
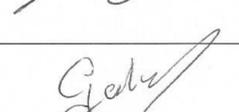
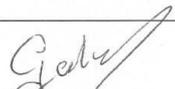
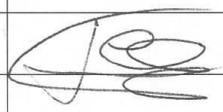
Représentant	Nom	Émargement	
<i>Conseillers régionaux</i>	Madame Sylvie ERRARD Conseillère régionale de Basse-Normandie		
<i>Conseillers régionaux</i>	Monsieur Serge BOUDET Conseiller régional de Bretagne		
<i>Conseillers régionaux</i>	Monsieur Michel PERRIER Conseiller régional des Pays-de-la-Loire		X
<i>Conseillers généraux 35</i>	Monsieur Thierry TRAVERS Conseiller général d'Ille-et-Vilaine		
<i>Conseillers généraux 49</i>	Monsieur Jean-François BONSERGENT Conseiller général du Maine-et-Loire	Excusé	X
<i>Conseillers généraux 50</i>	Monsieur Jacky BOUVET Conseiller général de la Manche Donne mandat à Monsieur Robert LOQUET	Excusé 	M
<i>Conseillers généraux 53</i>	Monsieur Marc BERNIER Conseiller général de la Mayenne Reçu mandat de M. Jean-Claude GOSNET		P X
<i>Conseillers généraux 53</i>	Madame Nicole BOUILLON Conseiller général de la Mayenne	Excusée	X
<i>Conseillers généraux 61</i>	Monsieur Robert LOQUET Conseiller général de l'Orne Reçu mandat de Monsieur Jacky BOUVET		P X
<i>Maires 49</i>	Monsieur Patrice BARBIN Maire de PRUILLÉ		
<i>Maires 49</i>	Monsieur Philippe JOLY Maire de MONTREUIL-JUIGNÉ		
<i>Maires 50</i>	Monsieur Henri-Paul TRESSEL Maire de SAINT-SAMSON-DE-BONFOSSÉ	Excusé	X
<i>Maires 53</i>	Monsieur Daniel LANDEMAINE Conseiller municipal de MAYENNE	Excusé	X
<i>Maires 53</i>	Monsieur Henri GUILMEAU Maire de SAINT-CALAIS-DU-DÉSERT		P
<i>Maires 53</i>	Monsieur Jean-Claude FONT Maire de COMMER		P X
<i>Maires 53</i>	Madame Annick RAGARU Maire de MONTFLOURS	Excusé	P X
<i>Maires 53</i>	Monsieur Jean-Claude LETESSIER Maire de MONTSÛRS Donné mandat à Monsieur Roger MAROT	Excusé 	M X
<i>Maires 53</i>	Monsieur Didier RIOU Maire de la HAIE-TRAVERSAINE		
<i>Maires 53</i>	Monsieur Gaël DE CHEFFONTAINES Maire-adjoint de FROMENTIÈRES		X
<i>Maires 53</i>	Madame Françoise ERGAN Maire-adjointe de LAVAL	Excusée	X
<i>Maires 53</i>	Monsieur Laurent ROCHER Conseiller délégué de CHÂTEAU-GONTIER		X

Dernière mise à jour par BasthisteM le 14/12/2012

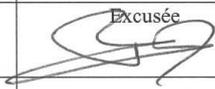
Commission locale de l'eau du bassin de la Mayenne - Réunion du 14 décembre 2012

Représentant	Nom	Émargement	
Maires 53	Monsieur Daniel PIEDNOIR Maire de ORIGNÉ		
Maires 53	Monsieur Frédéric BORDELET Maire de MOULAY		
Maires 61	Monsieur Claude FEROUELLE Maire de MÉHOUDIN		
Maires 61	Monsieur François WILLIAMS Maire de CÉAUCÉ	Excusé	
Maires 61	Monsieur Daniel DURAND Maire de COUTERNE		
Maires 61	Monsieur Jean-Claude GOSNET Maire de SAINT-GEORGES-D'ANNEBECQ Donne mandat à Monsieur Marc BERNIER	Excusé 	M X
Structures intercommunales 61	Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET Représentant du parc naturel régional Normandie-Maine		P X
Structures intercommunales 61	Monsieur Alain BAGOUET SIAEP du Segréen	Excuse!	X
Structures intercommunales 53	Monsieur Henri ROCHE Président du Siaep des Coëvrons		
Structures intercommunales 53	Monsieur Roger MAROT Syndicat de bassin de la Jouanne Reçu mandat de Monsieur Jean-Claude LETESSIER		P X
Structures intercommunales 53	Monsieur Christophe BÉCHU Syndicat de bassin de l'Ernée		P
Structures intercommunales 53	Monsieur Joseph GUILBAUD Syndicat du bassin du Vicoin		
Structures intercommunales 53	Monsieur Michel ALSON SIAEP de SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE		P
Structures intercommunales 53	Monsieur René ROISIL Syndicat d'eau du nord-ouest mayennais		
TOTAL 1er collègue			

Commission locale de l'eau du bassin de la Mayenne - Réunion du 14 décembre 2012

Représentant	Nom	Émargement	
Agriculture 49	Madame Nicole DE BERSACQUES-MICHAUX Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire		
Agriculture 53	Monsieur Jean BARREAU Chambre d'agriculture de la Mayenne		x
Agriculture 61	Monsieur Jean-Louis BELLOCHE Chambre d'agriculture de l'Orne	Signature  Dz	x
Industrie 53	Monsieur Henri COISNE CCI de la Mayenne		
Riverains 53	Monsieur Antoine QUERUAU-LAMERIE Syndicat des propriétaires agricoles		
Pêche 49	Monsieur Bernard BOUTEILLER Président de la féd. Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique		
Pêche 53	Monsieur Jean POIRIER Président de la féd. départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique		P x
Pêche 61	Monsieur Jean-Paul DORON Président de la fédération de pêche de l'Orne		
Protection nature 49	Madame Régine BRUNY Association « La sauvegarde de l'Anjou »		x
Protection nature 53	Madame Alice BURBAN Mayenne nature environnement		P x
Tourisme – Loisirs 53	Monsieur Christian LAIGLE Président du comité départemental de canoë-kayak		P
Protection nature 53	Monsieur Bernard BELLIER Association des riverains de la Jouanne et du Vicoin	BS	x
Protection nature 53	Monsieur Olivier PÉAN Union départementale des intérêts aquatiques et piscicoles de l'Orne		P x
Consommateur 61	Madame Yvonne SERGENT Comité de liaison des associations de consommateurs de l'Orne		
Consommateurs 53	Monsieur Louis GESLIN UDAF de la Mayenne	 Excusé	P x
Producteur d'hydroélectricité	Monsieur François COLLOMBAT SHÉMA Groupe EDF		x
Prélèvement de l'eau pour irrigation	Monsieur Jean-René PELLUAU Syndicat départemental des irrigants de la Mayenne		P x
Pêche professionnelle	Monsieur Yannick PERRAUD Association des pêcheurs professionnels		
TOTAL 2^{ème} collège			

Commission locale de l'eau du bassin de la Mayenne - Réunion du 14 décembre 2012

Représentant	Nom	Émargement	
État	Monsieur le préfet coordonnateur de bassin		
État 49	Monsieur le préfet du Maine-et-Loire		
État 53	Madame la préfète de la Mayenne Donné mandat à Cyril DEMEUSY - DDT	Excusée 	M ✓
État 61	Monsieur le préfet de l'Orne		
État	Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) Monsieur Alix NIHOUARN		P ✓
État	Agence de l'eau Loire-Bretagne Monsieur Thierry GENETTAIS Donné mandat à Roger FAVERAIS - ARS	Excusé 	M ✓
État	DREAL des Pays-de-la-Loire Monsieur Jean-Marie QUÉMÉNER	Excusé	
État 53	ARS des Pays-de-la-Loire Délégation territoriale de la Mayenne Monsieur Roger FAVERAIS Reçu mandat de Thierry GENETTAIS - AELB		P ✓
État 49	DDT du Maine-et-Loire Monsieur Gaël MELAN		P ✓
État 53	DDT de la Mayenne Madame Christine CADILLON		
État 53	DDT de la Mayenne Monsieur Cyril DEMEUSY Reçu mandat de Madame la Préfète		P ✓
État 61	DDT de l'Orne Monsieur Daniel BECK	Excusé	✓
TOTAL 3^{ème} collègue			